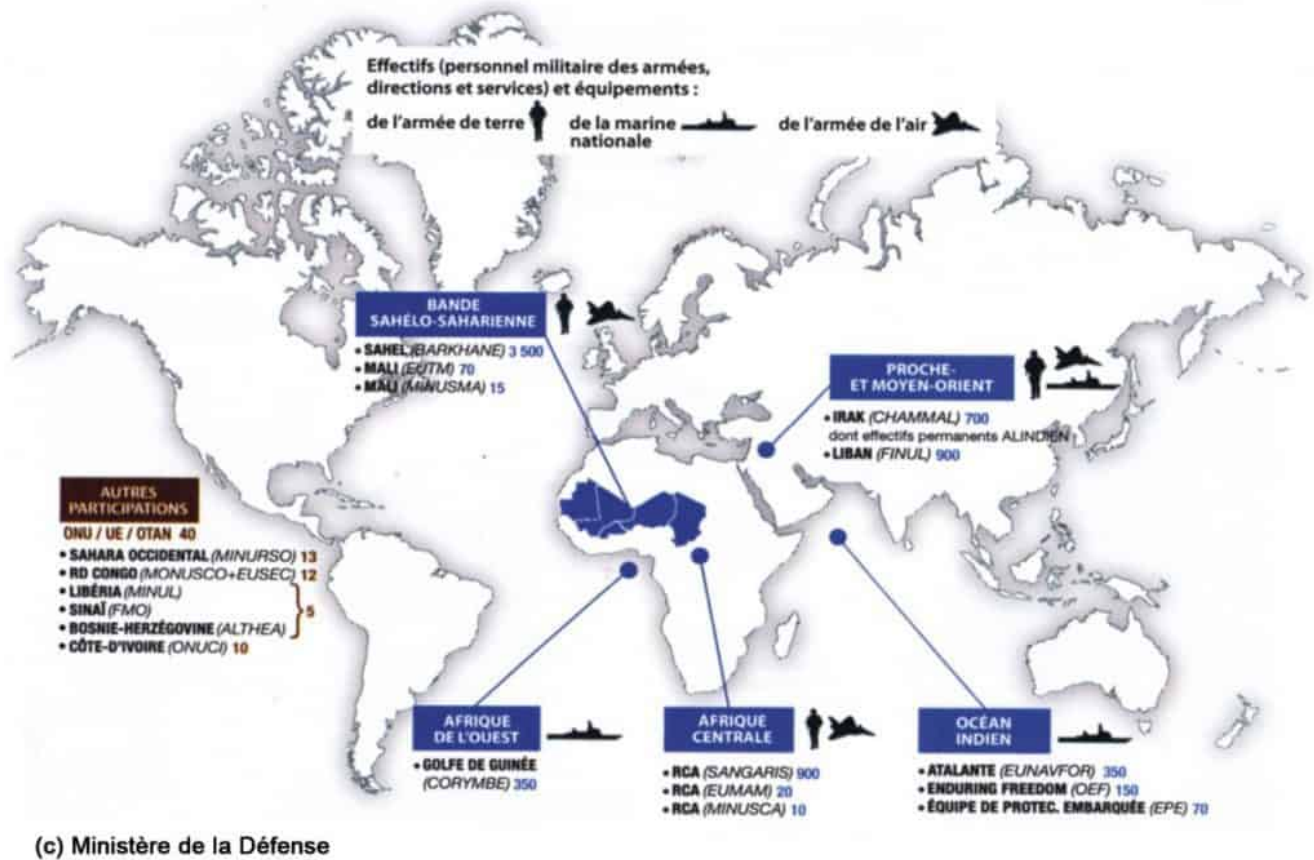


Carte des opérations extérieures

• Juillet 2015



Défense : effectifs et engagements en 2014-2015

Le ministère de la Défense a rendu publiques, le 3 septembre 2015 à Paris, les données concernant les armées, compte tenu de l'actualisation de la Loi de programmation militaire 2015-2019. En crédits de paiements, la Défense reste le deuxième poste de dépenses de l'État, derrière l'Éducation nationale. Sur le plan budgétaire, le ministère de la Défense prend en charge la « défense » proprement dite de la nation, la mission « anciens combattants, mémoire et liens avec la nation » et le programme « recherche duale (civile et militaire) », intégré à la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur ». Fin 2014, les **effectifs** du ministère se montent à 270.849 personnels, dont 208.916 militaires, âgés de 33,2 ans en moyenne, et 61.933 civils (47,4 ans). L'armée de Terre emploie 8.403 civils et 111.628 militaires, dont 14.418 officiers, 38.740 sous-

officiers, 57.826 militaires du rang et 644 volontaires. La Marine nationale compte 2.830 civils et 36.044 militaires, dont 4.617 officiers, 23.905 officiers mariniers (sous-officiers), 6.765 quartiers-mâtres et matelots et 757 volontaires. L'armée de l'Air dispose de 5.187 civils et 43.597 militaires, dont 6.679 officiers, 25.584 sous-officiers, 11.259 militaires du rang et 75 volontaires. La proportion élevée de sous-officiers dans la Marine et l'armée de l'Air s'explique par leur niveau de technicité plus élevé et nécessitant une formation plus longue que dans l'armée de Terre. En outre, les Services de santé, du commissariat et des essences des armées totalisent 45.513 civils et 17.647 militaires, dont 9.303 officiers, 6.794 sous-officiers, 878 militaires du rang et 672 volontaires. Hors Gendarmerie nationale, la réserve citoyenne (bénévole) compte 2.435 personnes et la réserve opérationnelle (volontaires sous engagement à servir dans la réserve) 27.785. Cette dernière se répartit ainsi : armée de Terre, 55,6 % ; Marine nationale, 16,9 % ; armée de l'Air, 15,6 % ; Service de santé, 11 % ; Service du commissariat, 0,3 % ; Service des essences, 0,2 % ; Délégation générale de l'armement, 0,4 %. Une partie de tous ces personnels est envoyée en **opérations extérieures** (*voir carte, situation en juillet 2015*). La bande sahélo-saharienne mobilise 3.585 personnes des armées de Terre et de l'Air. En Afrique de l'Ouest, la Marine déploie 350 militaires pour l'opération « Corymbe » dans le golfe de Guinée. En Afrique Centrale (République Centrafricaine), les armées de Terre et de l'Air disposent de 930 personnes. En océan Indien, la Marine déploie 570 militaires, surtout dans le golfe d'Aden. Au Proche-Orient, les trois armées mobilisent 900 personnels dans le cadre de la Force intérimaire des Nations unies au Liban. Au Moyen-Orient, elles en déploient 700 dans l'opération « Chammal » (Irak). En outre, 40 militaires français participent à des opérations sous l'égide de l'ONU, de l'Union européenne ou de l'OTAN : 13 dans le Sahara occidental ; 12 en République démocratique du Congo ; 5 au Libéria, dans le Sinaï et en Bosnie-Herzégovine ; 10 en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, **hors opérations extérieures**, des forces françaises sont prépositionnées au Sénégal (350), en Côte d'Ivoire (600), au Gabon (450), dans les Émirats arabes unis (650) et à Djibouti (1.750). Pour garantir la souveraineté de la France, d'autres sont stationnées en permanence aux Antilles (1.250), en Guyane (2.300), en Zone Sud de l'océan Indien (1.950), en Nouvelle-Calédonie (1.600) et en Polynésie française (1.200). Enfin, les armées assurent la dissuasion nucléaire et la protection du territoire national.

Loïc Salmon

[Défense : actualisation de la LPM 2014-2019](#)

[L'océan Indien : espace sous tension](#)

[Golfe de Guinée : zone de crises pour longtemps](#)